



**Syndicat de distribution et de traitement
des eaux de la Vallée de la Noye**

La Roselière - Route de Boves
80250 AILLY SUR NOYE
Tél : 03 22 41 55 39 mail : sdte@orange.fr

Rapport annuel 2013

**Sur le prix et la qualité des
services eau potable et
assainissement eaux usées**



Syndicat de Distribution et de Traitement
des Eaux de la Vallée de la Noye

SOMMAIRE

1.	CARACTERISTIQUE TECHNIQUE DU SERVICE	2
1.1	<i>Préambule</i>	2
1.2	<i>La vie du syndicat</i>	2
	<i>Nombre de branchements</i>	4
2.	EAU POTABLE	5
2.1	<i>Données nécessaires</i>	5
2.2	<i>Indicateurs de performance</i>	7
2.3	<i>Qualité de l'eau</i>	8
2.4	<i>Indicateurs financiers</i>	10
2.5	<i>Travaux</i>	13
3.	ASSAINISSEMENT	16
3.1	<i>Indicateurs techniques</i>	16
3.2	<i>Indicateurs de performance</i>	17
3.3	<i>Indicateurs financiers</i>	21
4.	COMMUN	25
4.1	<i>Indicateurs financiers</i>	25

1. CARACTERISTIQUE TECHNIQUE DU SERVICE

1.1 PREAMBULE

Le service est géré au niveau syndical dans le cadre d'une régie simple qui assure 3 missions essentielles :

- L'exploitation et la distribution de l'eau potable conformément aux besoins de la population et aux exigences de sécurité sanitaire.

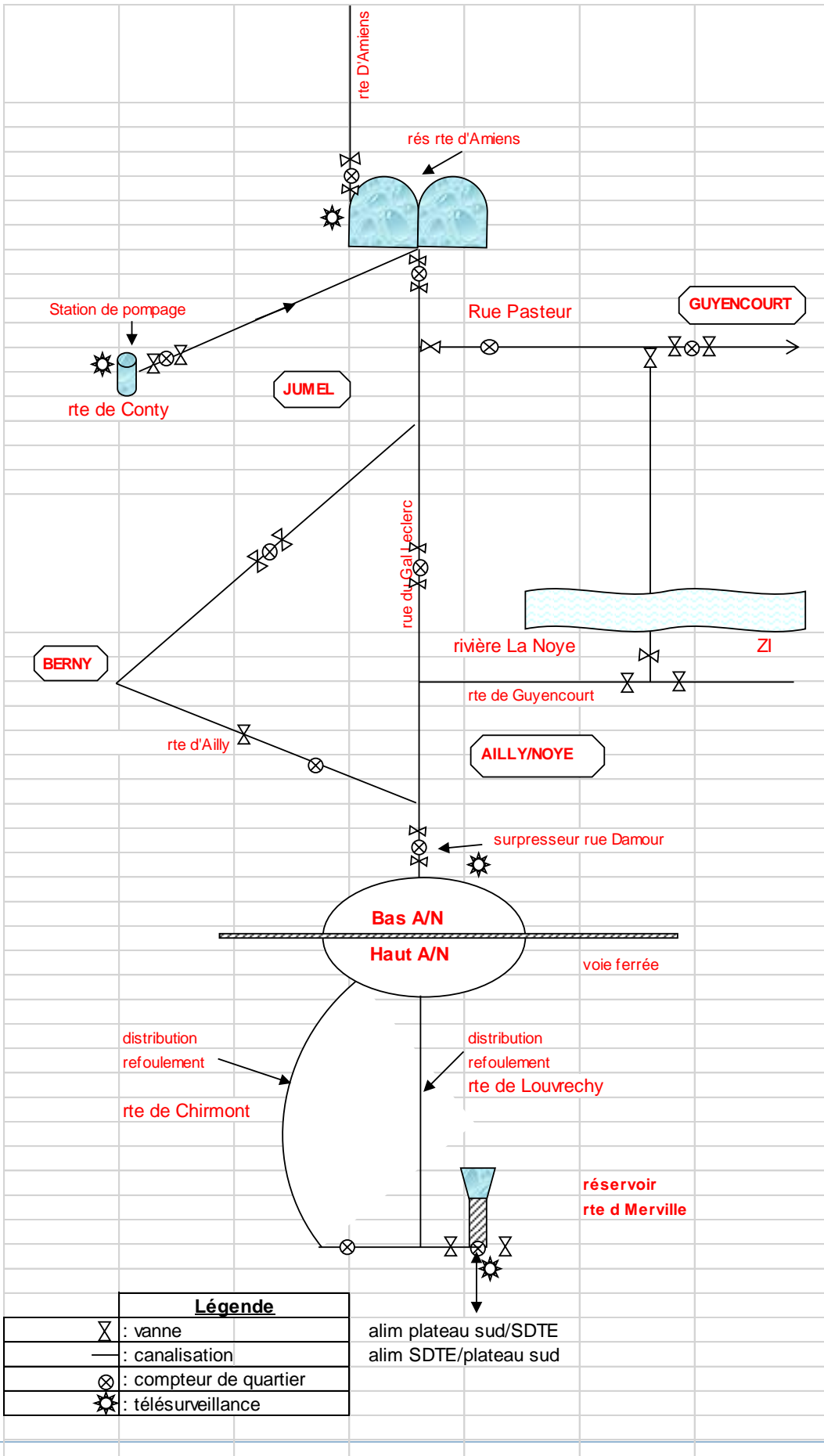
- La collecte et le traitement des eaux usées en garantissant la bonne gestion du service et de ses équipements.

- Le nettoyage des avaloirs d'eau pluviale sur le réseau unitaire d'assainissement d'Ailly Sur Noye.

1.2 LA VIE DU SYNDICAT

Le syndicat regroupe 3 communes (soit 3453 habitants) :

- Ailly Sur Noye avec 2879 habitants estimés
- Guyencourt sur Noye avec 167 habitants estimés
- Jumel avec 407 habitants estimés



Le nombre de branchements actifs sur les 3 communes du syndicat est de 1 493, il se répartit comme suit :

Répartition par type d'usage	2011	2012	2013*
- Abonnés domestiques :	1 456	1 461	1 461
<i>Ailly Sur Noye + Berny</i>	<i>1 195</i>	<i>1 195</i>	<i>1 193</i>
<i>Guyencourt Sur Noye</i>	<i>76</i>	<i>77</i>	<i>76</i>
<i>Jumel</i>	<i>185</i>	<i>189</i>	<i>192</i>
- Collectivités et Communauté:	26	28	32
<i>Ailly Sur Noye + Berny</i>	<i>16</i>	<i>15</i>	<i>17</i>
<i>Guyencourt Sur Noye</i>	<i>4</i>	<i>4</i>	<i>4</i>
<i>Jumel</i>	<i>3</i>	<i>3</i>	<i>3</i>
<i>Communauté de communes</i>	<i>3</i>	<i>6</i>	<i>8</i>
Nombre de branchements actifs	1 482	1 489	1 493

* : Le nombre d'abonnés en 2013 correspond aux factures du 2^{ème} semestre 2013.

2. EAU POTABLE

2.1 INDICATEURS TECHNIQUES

- Données nécessaires pour le rapport :

		Chiffres du 01/09/10 au 01/09/11	Chiffres du 01/09/11 au 31/08/12	Chiffres du 04/03/13 au 03/03/14
V1	Volume produit	239 877	243 768	222 567
V2	Volume importé	0	270	169
V3	Volume exporté	4 986	1 445	960
V4	Volume mis en distribution V1 + V2 - V3	234 891	242 593	221 776
V5	Pertes V6-V4	-79 834	- 89 294	- 62 793
V6	Volume consommé V7+ V8 +V9	155 057	153 299	158 983
V7	Volume comptabilisé	146 865	136 986	145 202
V8	Volume consommateur sans comptage	7 012	7 012	7 012
V9	Volume de service du réseau	2 500	9 301	6 769

La Période de relève a été inversée en 2013. Les chiffres de 2012 sont basés sur des factures avec estimation. Il n'y a pas eu de relève en 2012.

Le volume consommateur sans comptage et le volume de service sont les suivants :

	TYPES	Nombre de m3 estimés	TOTAL
V 8 : VOLUME CONSOMMATEUR SANS COMPTAGE	Essais PI / BI	5692	7 012
	Manœuvre incendie (1)	1 320	
	Lavage de voirie (2)	0	
V 9 : VOLUME DE SERVICE	Nettoyage des réservoirs	657	6769
	Désinfection après travaux	5559	
	Purge et lavage des conduites	500	
	Consommation du syndicat	53	

1 : estimé par le SDIS
2 : estimé par les communes

Désignation (en m3)	2011	2012	2013
- Production :			
Volume annuel (1)	239 877	243 768	222 567
Volume moyen journalier	657	668	610
- Volume importé (Plateau Sud)	0	270	169
- Volume exporté :	4 986	1 445	960
<i>Dont Plateau Sud</i>	<i>2 065</i>	<i>611</i>	<i>945</i>
<i>Dont Amiens Métropole</i>	<i>2 921</i>	<i>834</i>	<i>15</i>
- Volume comptabilisé	146 865	136 986	145 202
• Dont nombre de M3 dégrevés (fuites)	961	1 825	6 739
<i>Soit volume réellement vendu</i>	<i>145 904</i>	<i>135 161</i>	<i>138 463</i>

(1): le volume annuel correspond aux index relevés du 01 septembre N-1 au 01 septembre N pour 2011 et 2012, mais à partir de 2013 : inversion des relèves : du 03/03/13 au 03/03/14.

- **Nature des ressources utilisées : 100 % d'eaux souterraines prélevées**

2.2 INDICATEURS DE PERFORMANCE

- Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau (P108) : 100 %

Barème	valeur
Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (comme ci-dessus), et mise en place d'une procédure de suivi de l'application de l'arrêté	100 %

- Rendement de distribution (P104) :

Années	2011	2012	2013
Volume consommé autorisé + volume exporté (V6 + V3)	161 363	154 744	159 943
Volume produit + volume importé (V1 + V2)	239 877	244 038	222 736
Rendement net	67,3 %	63,4 %	71.8 %

C'est le ratio entre, d'une part le **volume consommé autorisé** augmenté des volumes vendus en gros à d'autres services publics d'eau potable et, d'autre part le volume mis en distribution.

- Indice linéaire des volumes non comptés (P105):

Années	2011	2012	2013
Volume consommé comptabilisé (V7)	146 865	136 986	145 202
Volume mis en distribution (V4)	234 891	242 593	221 776
Longueur du réseau hors branchement	37,914	37,914	37.914
Indice linéaire des volumes non comptés (hors branchement)	6,4	7,6	5.5

C'est le quotient du volume mis en distribution moins le volume consommé comptabilisé (ramenés à une journée) par la longueur de réseau.

- Indice linéaire des pertes en réseau (P106):

Années	2011	2012	2013
Volume consommé autorisé (V6)	156 377	153 299	158 983
Volume mis en distribution (V4)	234 891	242 593	221 776
Indice linéaire des pertes en réseau (m ³ /km/jour)	5,7	6,5	4.5

C'est le quotient du volume mis en distribution moins le volume consommé comptabilisé, et le volume non compté (ramenés à une journée), par la longueur de réseau.

2.3 QUALITE DE L'EAU

Afin d'assurer la qualité de l'eau, deux types d'analyses sont réalisés :

- Par l'ARS : contrôle obligatoire
 - En autocontrôle : 1 analyse par mois
- **Résultat des contrôles effectués par l'ARS et en autocontrôle**
 - Microbiologiques (P101)

Paramètres microbiologiques	ARS			Autocontrôle		
	2011	2012	2013	2011	2012	2013
Nombre de prélèvements :	10	6	8	10	9	10
Conforme	9	6	8	9	9	10
Non-conforme	1	0	0	1	0	0
Taux de conformité microbiologique	90%	100%	100%	90%	100%	100%

- Physico-chimiques (P102)

Paramètres physico - chimiques	ARS			Autocontrôle		
	2011	2012	2013	2011	2012	2013
Nombre de prélèvements	10	6	8	3	3	0
Conforme	10	6	8	3	3	0
Non-conforme	0	0	0	0	0	0

Taux de conformité physico-chimique	100%	100%	100%	100%	100%	-%
--	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-----------

• **Taux de réclamations pour 1 000 abonnés**
(P155) : 5

C'est le quotient du nombre total de réclamations écrites tous thèmes confondus, par le nombre d'abonnés divisé par 1000. Les réclamations écrites peuvent être formulées par lettre ou message électronique.

TYPES DE RECLAMATION	NOMBRE 2011	NOMBRE 2012	NOMBRE 2013
Anomalie factures d'eau	7	0	0
Demande explication facture			1
Surconsommation suite à problème compteur			2
Réclame la mensualisation	1	0	1
Travaux défectueux	1	0	0
Demande de rectification index sur factures	0	3	0
prix de l'eau élevé	0	1	0
demande modification adresse sur facture	0	1	0
demande remboursement agios	0	1	0
réclamation/ demande d'explication relance impayé	0	1	1
Demande de travaux à effectuer			1
Demande remboursement divers (clapet / pneus...)			2
TOTAL	11	7	8

8 / 1493
X 1000 = 5

2.4 INDICATEURS FINANCIERS

• Modalités de tarification :

Le tarif de l'eau potable a été voté par le conseil syndical le 13 décembre 2012. Il comprend :

- Une partie fixe : la location de compteur
- Une partie proportionnelle : c'est la redevance eau calculée sur la consommation
- Les redevances prélevées pour le compte de l'Agence de l'Eau Artois Picardie :
 - ◆ La redevance pollution
 - ◆ La taxe prélèvement
- L'application du taux de TVA à 5.5 % perçue pour le compte de l'Etat.

• Facture type :

2013	PU	MONTANT HT pour 120 M3	Taux	TVA	TTC
Eau	1,26	151,2	5,50%	8,32	159,52
Lutte contre la pollution	0,362	43,44		2,39	45,83
Taxe prélèvement	0,038	4,56		0,25	4,81
Compteur	23,2	23,2		1,28	24,48
Total	24,86	222,4		12,23	234,63

Prix du service en eau au m3 pour 120 m3 = 1.85 € HT Soit 1.95 € TTC

Pour rappel en 2012 : Prix du service en eau au m3 pour 120 m3 = 1.82 € HT Soit 1.92 € TTC

(La moyenne sur le bassin Artois-Picardie s'établit en 2013 à 1.95 € HT soit 2.06 € TTC)

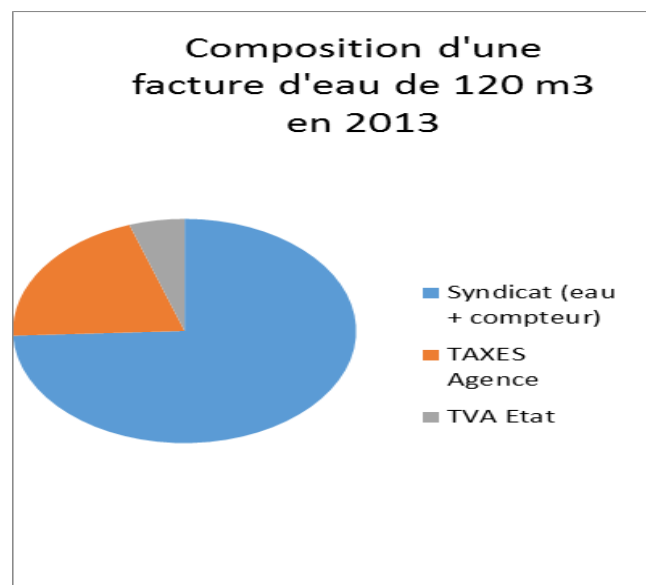
(Source enquête 2013 de l'Agence de l'eau Artois Picardie)

- Evolution du prix TTC du service au m3 pour 120m3 (D102) :

Années	2011	2012	2013	Ecart	Evolution en %
Eau	1,20 €	1,23	1,26 €	0,03 €	2,44%
Compteur	21,46 €	22	23,20 €	1,20 €	5,45%
Lutte contre la pollution	0,34 €	0,35	0,36 €	0,01 €	3,43%
Taxe prélèvement	0,06 €	0,06	0,04 €	-0,02 €	-36,67%
Prix HT au m3 pour 120 m3	1,77 €	1,82	1,85 €	0,03 €	1,83%
Prix TTC au m3 pour 120 m3	1,87 €	1,92	1,96 €	0,04 €	1,84%

- Composition d'une facture d'eau pour 120m3 en 2013 :

Type	Montant	Part
Syndicat (eau + compteur)	174,40 €	74,33%
TAXES Agence	48,00 €	20,46%
TVA Etat	12,23 €	5,21%
TOTAL	234,63 €	100,00%



- **Montant de la facture d'eau potable de 120m3 revenant à la collectivité (sans les taxes):**

Années	2011	2012	2013
Montant de la part variable revenant à la collectivité (pour 120m3)	144,00	147,60	151,20
Montant annuel HT de la part fixe revenant à la collectivité	21,46	22,00	23,20
Montant HT de la facture de 120m3 revenant à la collectivité	165,46	169,60	174,40

- **Présentation des recettes réelles d'exploitation du budget eau :**

EAU	Recettes réelles d'exploitation		CA 2013	Evolution en %
	CA 2011 pour rappel	CA 2012 pour rappel		
Vente d'eau	176 396 €	167 612 €	175 520 €	+ 4,72%
Location de compteur	33 674 €	34 880 €	36 794 €	+ 5,49%
Redevance pollution	47 179 €	47 505 €	50 423 €	+ 6,14%
Taxe prélèvement	8 678 €	8 043 €	5 313 €	-33,94%
Produits divers de gestion courante	230 €	152 €	102 €	-33,23%
TOTAL	266 157 €	258 192 €	268 152 €	+ 3,86%

2.5 TRAVAUX

- **Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable (P103) :**

Barème	O/N	Points
existence d'un plan du réseau couvrant au moins 95 % du linéaire estimé du réseau de desserte	O	10
mise à jour du plan au moins annuelle	O	20
informations structurelles complètes sur chaque tronçon (diamètre, matériau)	O	10
connaissance pour chaque tronçon de l'âge des canalisations	O	10
localisation et description des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, compteurs de sectorisation...) et des servitudes	O	10
localisation des branchements sur la base du plan cadastral	N	0
localisation et identification des interventions (réparations, purges, travaux de renouvellement)	N	0
existence d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	N	0
mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations	N	0
TOTAL		60/100

- **Taux de renouvellement des réseaux d'eau potable (P107) :**

Années	2010	2011	2012	2013
longueur de canalisations renouvelées	0	0	0	0
longueur du réseau (hors branchement)	37,914	37,914	37,914	37.914
Taux de renouvellement	0,00%	0,00%	0,00%	0.00%

Les canalisations sont considérées comme renouvelées : lors de renouvellement, lors d'un remplacement à l'occasion de renforcement.

Les interventions ponctuelles effectuées pour réparer une fuite ne sont pas comptabilisé dans le renouvellement.

- **Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées (P151) :**

Années	2011	2012	2013
Nombre de coupure d'eau au cours de l'année (abonné non informé)	3	3	0
nombre d'abonnés	1482	1489	1493
Taux d'interruption	0,20%	0,20%	0.00 %

Les coupures d'eau prises en compte sont : les coupures consécutives à un incident sur un réseau non prévenu 24 h à l'avance.

- Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés (P152) :

Années	2011	2012	2013
Nombre de nouveaux abonnés auxquels l'eau est fournie (branchements déjà existants) dans les délais:	98	85	102
Guyencourt		2	5
Jumel		3	17
Ailly	80	80	
Nombre de nouveaux abonnés auxquels l'eau est fournie (branchements neufs) dans les délais		8	9
Nombre de nouveaux abonnés	98	93	111
Taux de respect du délai de fourniture d'eau	100,00%	100,00%	100.00 %

- Montant des amortissements réalisés par la collectivité :

Années	2011	2012	2013
Montant des amortissements	157 625.01	196 654.96	181 531.16

- Montant financier des travaux engagés :

Description des travaux	Montant HT
Achat de compteurs et cybles	13 075 €
Création de branchement	11 267 €
Fuites (recherche, réparation)	17 370 €
Renouvellement vannes, branchements, enrobés ...	13 270 €
TOTAL	67 545 €

- Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'utilisateur et les performances environnementales du service :
Mise en place de cybles afin de relever les compteurs à distance
- Présentation des programmes pluriannuels de travaux adoptés par l'assemblée :
La sectorisation (installation de compteurs de quartier)

3. ASSAINISSEMENT

3.1 INDICATEURS TECHNIQUES

Le patrimoine assainissement du SDTE de la Vallée de la Noye est le suivant :

- Une nouvelle station d'épuration (mise en service en juillet 2011) pour 3 780 équivalents habitants
- 12 postes de relèvement
- Un réseau de 40 km :
 - 8 km de linéaire de réseaux de collecte unitaires
 - 12 km de linéaire de réseaux de collecte séparatifs
 - 20 km de linéaire de réseau hors branchements
- Un nombre de branchements évalué à 1 442
- Un volume facturé assainit de 135 039 m³.

En dehors des effluents domestiques, les installations du syndicat peuvent recevoir des effluents industriels. **5 conventions** sont donc signées avec les entreprises afin d'autoriser le déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées.

3.2 INDICATEURS DE PERFORMANCE

- **Indice de connaissance des rejets au milieu naturel pour les réseaux de collecte des eaux usées (P 255) :**

Barème	O/N	Points
Identification sur plan et visite de terrain pour localiser les points de rejets potentiels aux milieux récepteurs (réseaux de collecte des eaux usées non raccordés, déversoirs d'orage, trop pleins de postes de refoulement)	O	20
Evaluation sur carte et sur une base forfaitaire de la pollution collectée en amont de chaque point potentiel de rejet (population raccordée et charges polluantes des établissements industriels raccordés)	O	20
Réalisation d'enquêtes de terrain pour reconnaître les points de déversements et mise en œuvre de témoins de rejet au milieu pour identifier le moment et l'importance du déversement	O	20
Réalisation de mesures de débit et de pollution sur les points de rejet, suivant les prescriptions définies par l'arrêté du 22 juin 2007 relatif à la surveillance des ouvrages de collecte et de traitement des eaux usées mentionnées aux articles L372-1-1 et L372-3 du code des communes	N	0
Réalisation d'un rapport présentant les dispositions prises pour la surveillance des systèmes de collecte et des stations d'épuration des agglomérations d'assainissement et les résultats en application de l'arrêté du 22 décembre 1994 relatif à la surveillance des ouvrages de collecte et de traitement des eaux usées mentionnées aux articles L 372-1-1 et L372-3 du code des communes	N	0
Connaissance de la qualité des milieux récepteurs et évaluation de l'impact des rejets sur le milieu récepteur	O	10
Mise en place d'un suivi de la pluviométrie caractéristique du système d'assainissement et des rejets des principaux déversoirs d'orage	O	10
TOTAL		80 sur 120

- **Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées (P202) :**

Barème	O/N	Points
existence d'un plan du réseau couvrant au moins 95 % du linéaire estimé du réseau de collecte hors branchements	O	10
mise à jour du plan au moins annuelle	O	20
informations structurelles complètes sur chaque tronçon (diamètre, matériau)	O	10
localisation et description de tous les ouvrages annexes (postes de relèvement, déversoirs...)	O	10
Dénombrement des branchements pour chaque tronçon du réseau (nombre de branchements entre deux regards de visite)	N	0
Définition et mise en œuvre d'un plan pluriannuel d'enquête et d'auscultation du réseau	O	10
Existence d'une information géographique précisant l'altimétrie des canalisations	O	10
Localisation et identification des interventions (curage curatif, désobstruction, réhabilitation, renouvellement)	O	10
Existence d'un plan pluriannuel de travaux de réhabilitation et de renouvellement (programme détaillé assorti d'un estimatif chiffré portant sur au moins 3 ans)	N	0
Mise en œuvre d'un plan pluriannuel de travaux de réhabilitation et de renouvellement	N	0
TOTAL		80 sur 100

- **Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation (P206):**

Années	2011	2012	2013
Boues admises par une filière autorisée en tonnes	22	22	0
total des boues évacuées en tonnes	22	22	0
Taux des boues évacuées selon filière autorisée	100.00%	100.00%	- %

Pas de boues évacuées en 2013. Les boues produites avec la nouvelle station d'épuration ne sortiront qu'en 2015.

- **Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration (D203) :**

Années	2010	2011	2012	2013
Tonnes de MS évacuées	21	22	22	0

- **Charge entrante en DB05 (en kg/jour)**

Années	2010	2011	2012	2013
Tonnes de MS évacuées	270	360	110	0

Flux moyen entrant dans le système de traitement (kg/j) /
Pas de boues évacuées en 2013

- **Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel pris en application de la police de l'eau (P254) :**

Années	2010	2011	2012	2013
Nombre de bilans 24 h conformes	12	12	12	11
Nombre total de bilans 24 h	12	12	12	12
Taux de performance des équipements d'épuration	100.00%	100.00%	100.00%	91.67 %

Selon l'arrêté de la station d'épuration, 12 prélèvements sont obligatoires.

- **Taux de débordement d'effluents dans les locaux des usagers (P251) :**

Années	2010	2011	2012	2013
Nombre de débordements	0	0	0	1
Nombre d'abonnés du service	1442	1442	1442	1442
Taux de débordement d'effluents	0.00%	0.00%	0.00 %	0.07 %

L'indicateur est estimé à partir du nombre de demandes d'indemnisation présentées par des tiers, ayant subi des dommages dans leurs locaux résultant de débordements d'effluents causés par un dysfonctionnement du service public.

- **Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau (P252):**

Années	2010	2011	2012	2013
Nombre de points noirs du réseau	2	2	2	2
Longueur du réseau	40	40	40	40
Taux de points du réseau nécessitant des interventions fréquentes	5.00%	5.00%	5.00 %	5.00 %

Points noirs : pente insuffisante dans le secteur de la rue Pellieux et de la rue de Normandie à Ailly Sur Noye.

- **Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées (P253) :**

Années	2010	2011	2012	2013
Longueur de canalisations renouvelées (en km)	0	0	0	0
Longueur du réseau (en km)	40	40	40	40
Taux moyen de renouvellement des réseaux	0.00%	0.00%	0.00 %	0.00%

- **Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées (P201)**

Années	2011	2012	2013
Nombre d'abonnés potentiels de la zone desservie par le service d'assainissement collectif	1 445	1 445	1 442
Nombre d'abonnés potentiellement desservies	1 439	1 439	1 433
Taux de desserte	99.58%	99.58%	99.58 %

Secteurs non raccordables : petit chemin de Moreuil, chemin des grives, extrémité chemin de l'auge, rue de l'Abreuvoir à Ailly Sur Noye... soit 6 abonnés.

- Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006 (P203) : conforme avec l'arrêté de la nouvelle station
- Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006 (P204) : conforme avec l'arrêté de la nouvelle station
- Conformité de la performance des ouvrages d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006 (P205) : conforme avec l'arrêté de la nouvelle station
- Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif : environ 3172 habitants en 2012

3.3 INDICATEURS FINANCIERS

Le tarif de l'assainissement a été voté par le conseil syndical le 13 décembre 2012. Il est composé des éléments suivants :

- Une partie fixe : le forfait boîte de branchement
- Une partie proportionnelle : la base de cette redevance est assise sur la consommation d'eau potable constatée à l'année au compteur
- La redevance prélevée pour le compte de l'Agence de l'Eau Artois Picardie :
 - ◆ La redevance modernisation des réseaux
- L'application du taux de TVA à 7 % perçue pour le compte de l'Etat

- **Facture type :**

2013	PU	MONTANT HT pour 120M3	TAUX	TVA	TTC
Modernisation des réseaux	0.248	29.76	7 %	2.08	31.84
Assainissement	1.26	151.20		10.58	161.78
Boîte de branchement	26.20	26.20		1.83	28.03
TOTAL		207.16 €		14.50	216.12 €

Prix du service en assainissement au m3 pour 120 m3 = 1.73 € HT soit 1.85 € TTC

(La moyenne sur le bassin Artois-Picardie s'établit en 2013 à 2.10 € HT soit 2.25 € TTC)

(Source enquête 2013 de l'Agence de l'eau Artois Picardie)

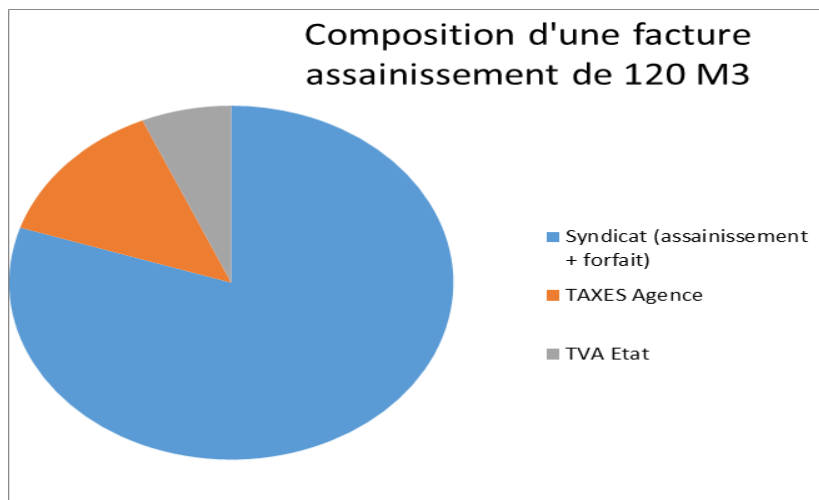
- **Evolution du prix TTC du service au m3 pour 120m3 :**

Années	2010	2011	2012	2013	Evolution en % Entre 2013 et 2012
Redevance assainissement	1.05	1.20	1.23	1.26	+ 2.44 %
Boîte de branchement	20.35	24.16	25.22	26.20	+ 3.89 %
Redevance modernisation des réseaux	0.22	0.23	0.24	0.25	+ 4.16 %
Prix HT au m3 pour 120 m3	1.44	1.63	1.68	1.73	+ 2.98 %

Prix TTC au m3 pour 120 m3	1.52	1.72	1.80	1.85	+ 2.78 %
-----------------------------------	-------------	-------------	-------------	-------------	----------

• **Composition de la facture :**

Type	Montant en €	Part
Syndicat (assainissement + forfait)	177,40	80,03%
TAXES Agence	29,76	13,43%
TVA Etat	14,50	6,54%
TOTAL	221,66	100,00%



Montant de la facture HT en assainissement revenant à la collectivité (sans les taxes):

Années	2011	2012	2013
Montant de la part variable revenant à la collectivité (pour 120m3)	144,00	147,60	151,20

Montant annuel HT de la part fixe revenant à la collectivité	24,16	25,22	26,20
Montant HT de la facture de 120m3 revenant à la collectivité	168,16	172,82	177,40

• **Présentation des recettes réelles d'exploitation du budget assainissement :**

ASSAINISSEMENT	Recettes réelles d'exploitation		CA 2013	Evolution
	CA 2011 pour rappel	CA 2012 pour rappel		
Assainissement	165 237	156 535	161 133	2,94%
Branchement assainissement	34 546	36 445	37 976	4,20%
Modernisation des réseaux	30 505	30 518	31 707	3,90%
Prime d'épuration	21 107	20 957	20 043	-4,36%
Produits divers de gestion courante	1 175	420	664	58,19%
TOTAL	252 570	244 875	251 523	2,72%

• **Montant financier des travaux engagés :**

Description des travaux	Montant HT
Entretien et réparation	6 140 €
Création de branchements	8 507 €
Pose clôture	3277 €
Réhabilitation de la station d'épuration	Payé :
Montant des marchés :	175 897 €
Station d'épuration + bassin d'orage : 2 771 713 €	

4. COMMUN

4.1 INDICATEURS FINANCIERS

- **Durée d'extinction de la dette (P153) :**

Années	2012	2013
Encours total de la dette	2 031 122	1 945 407
L'épargne brute annuelle	160 916	204 913
TOTAL (en année)	13	9

Règle de calcul : **Encours total de la dette contractée divisé par l'épargne brut annuelle** ((recettes réelles (vente eau, travaux) – dépenses (coûts d'exploitation HORS amortissement – remboursement des intérêts)).

- **Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente (P257) :**

(Montant des impayés au 31/12/N des factures émises au titre de l'année N-1) / (montant total TTC des factures émises au titre de l'année N-1) X 100

Années	2013
Montant total des impayés au 31/12/N émises en N-1 et avant	39 992
Montant des factures TTC N-1	502 882
TOTAL	7.95 %

- Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité (P109) :

Années	2011	2012	2013
Montant versé à un fond de solidarité	0	0	0
abandons de créance	0	0	4 340
Volume consommé comptabilisé	146 865	136 986	145 202
Coût par m3 de la solidarité (en €/m3)	0.00	0.00	0,03